

SÉANCE LUNDI 3 JUIN 2013

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 3 juin 2013 à 19:30 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Monique Marcheterre, Marcel Dubé, Jean Lamontagne, Yves Germain et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19 :30h.

2013-06-01
Ordre du
jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 mai 2013.
- 4) Adoption registre de chèques de mai 2013.
- 5) Présentation des règlements d'urbanisme et assemblée publique de consultation.
- 6) Adoption du second projet de règlement d'urbanisme #2013-03 divers permis et certificats.
- 7) Adoption du second projet de règlement d'urbanisme #2013-04 zonage.
- 8) Adoption du second projet de règlement d'urbanisme #2013-05 construction.
- 9) Soumission d'asphaltage – nivellement et pose d'enrobé bitumineux.
- 10) Gestion salle de l'âge D'Or de Lac-Saguay.
- 11) Correspondance & information.
 - Poste Canada
 - Nouveaux Horizon
 - Transport adapté
- 12) Divers :
- 13) Période de questions.
- 14) Levée de la séance.

Adoptée

2013-06-02
Procès-verbal

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2013

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 mai 2013 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

Note : Le conseiller Luc Bélisle fait son entrée à la séance du conseil il est 19 :35 h.

2013-06-03

ADOPTION REGISTRE DE CHÈQUE DU MOIS DE MAI 2013

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :
D'adopter le registre de chèques du mois d'avril 2013 soit :

- le registre de chèques général, portant les numéros C1300191 à C1300263, totalisant 54 288.11\$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2013;
- le registre de chèques salaires, portant les numéros P1300115 à P1300121 (élus) totalisant 3 332.74\$ et les numéros P1300110 à P1300114 et P1300122 à P1300147 (employés) totalisant 14 346.54\$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2013;

Adoptée

2013-06-04

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-03 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2002-03 RELATIF AUX DIVERS PERMIS ET CERTIFICATS

ATTENDU que le directeur-général a présenté à l'assemblée les règlements comme prévu de consultation publique et s'ensuit une période de questions et d'informations. Aucune modification n'est demandée dans des divers règlements le conseil procède à l'adoption des seconds règlements.

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saguay a adopté le règlement numéro 2002-03 relatif aux divers permis et certificats;

ATTENDU que le règlement 2002-03 relatif à la construction est entré en vigueur le 10 juillet 2002 et a été modifié par les règlements :

- 2003-01 le 8 septembre 2003;
- 2007-03 le 29 mars 2007;
- 2011-03 le 13 juin 2011;

ATTENDU que des modifications ont été soumises au Conseil et qu'il y a lieu d'amender le règlement;

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saguay est régie par la Loi *sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) et que les articles du règlement numéro 2002-03 ne peuvent être modifiés ou abrogés que conformément aux dispositions de cette Loi;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 6 mai 2013;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité

Qu'il soit ordonné, statué et décrété d'adopter le second projet de règlement #2013-03 modifiant le règlement numéro 2002-03 relatif aux divers permis et certificats.

Adoptée

2013-06-05

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2002-05 RELATIF AU ZONAGE

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saguay a adopté le règlement numéro 2002-05 relatif au zonage;

ATTENDU que le règlement 2002-05 relatif au zonage est entré en vigueur le 10 juillet 2002 et a été modifié par les règlements numéros;

- 2003-02 le 8 septembre 2003;
- 2007-04 le 29 mars 2007;
- 2011-04 le 13 juin 2011;

ATTENDU que des modifications ont été soumises au Conseil et qu'il y a lieu d'amender le règlement;

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saguay est régie par la Loi *sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19-1) et que les articles du règlement numéro 2002-05 ne peuvent être modifiés ou abrogés que conformément aux dispositions de cette Loi;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 6 mai 2013;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre

Appuyé par le conseiller Luc Bélisle

Et résolu à l'unanimité

Qu'il soit ordonné, statué et décrété d'adopter le second projet de règlement 2013-04 modifiant le règlement numéro 2002-05 relatif au zonage.

Adoptée

2013-06-06

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2002-07 RELATIF À LA CONSTRUCTION

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saguay a adopté le règlement numéro 2002-07 relatif à la construction;

ATTENDU que le règlement 2002-07 relatif à la construction est entré en vigueur le 10 juillet 2002;

ATTENDU que des modifications ont été soumises au Conseil et qu'il y a lieu d'amender le règlement;

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saguay est régie par la Loi *sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19-1) et que les articles du règlement numéro 2002-07 ne peuvent être modifiés ou abrogés que conformément aux dispositions de cette Loi;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 6 mai 2013;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne

Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre

Et résolu à l'unanimité

Qu'il soit ordonné, statué et décrété d'adopter le second projet de règlement 2013-05 modifiant le règlement numéro 2002-07 relatif à la construction.

Adoptée

2013-06-07

SOUSSION – NIVELLEMENT ET POSE D'ENROBÉ BITUMINEUX AU 31 MAI 2013

ATTENDU que la municipalité à procéder à l'ouverture des soumissions concernant le nivellement et pose d'Enrobé Bitumineux et que les résultats des soumissions sont les suivants:

- 1) Asphalte Desjardins : fourniture 48 692.70\$ / pose 8 617.60\$ plus taxes = 65 892.52\$
- 2) Pavage Wemindji inc : fourniture 47 460.40\$ / pose 4 370.20\$ plus taxes = 59 592.24\$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne

Et résolu à l'unanimité

D'accorder le contrat de nivellement et pose d'enrobé bitumineux au plus bas soumissionnaire pour l'année 2013 soit à Pavage Wemindji inc.

(Fourniture 47 460.40 / pose 4 370.20\$ plus taxes).

Les résultats sont aux archives municipales dans le dossier nivellement et pose d'enrobé bitumineux pour l'année 2013.

Adoptée

2013-06-08

GESTION SALLE DE L'ÂGE D'OR DE LAC-SAGUAY

Suite à une séance de travail d'un comité spécial tenu mardi le 21 mai 2013 où Madame Francine Asselin-Bélisle, mairesse à demander à des personnes d'être membre de ce comité spécial et ils sont :

Micheline Boulianne, adjointe administrative

Mireille Decelle, secrétaire trésorière du Club FADOQ de Lac-Saguay

Camille Roy, directeur club FADOQ de Lac-Saguay

Pierre Painchaud, contribuable de Lac-Saguay

Marcel Dub, conseiller

ATTENDU que le comité recommande au Conseil municipal, un moratoire sur la gestion de la Salle de l'âge d'Or et que le Club FADOQ de Lac-Saguay en soit pour le moment le mandataire.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle

Appuyé par le conseiller Yves Germain

Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal accepte la recommandation du comité.

Adoptée

Note : Un protocole d'entente sera déposé à la prochaine séance du conseil.

2013-06-09

ASSOCIATION CHASSE & PÊCHE LAC-SAGUAY / LAC-ALLARD

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l'unanimité :

D'accorder une avance de 200.00\$ à l'Association de Chasse & Pêche Lac-Saguay / Lac-Allard pour l'ensemencement du poisson.

Adoptée

2013-06-10

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 21 :30h.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, dir.-général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussignée Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2013-06-03.

Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse